



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

**Réponse commune de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et de Monsieur le Premier ministre à la question parlementaire n° 4041 du 5 mai 2026 des honorables Députées Madame Joëlle Welfring et Madame Djuna Bernard.**

1. Dans quelle mesure le Gouvernement est-il impliqué dans l'exercice nucléaire concernant la centrale de Cattenom qui aura lieu en juin prochain ?

Les 4 et 5 juin 2026, un exercice d'urgence nucléaire sera organisé par les autorités françaises autour de la centrale nucléaire de Cattenom. Cet exercice, sous forme d'exercice de table, vise à tester la préparation et la coordination des acteurs en situation de crise nucléaire. Il mobilisera de nombreuses parties prenantes en France ainsi que dans les pays voisins, notamment le Luxembourg et l'Allemagne (Rhénanie-Palatinat et Sarre), afin de renforcer la coopération transfrontalière.

Le scénario, qui restera confidentiel jusqu'au déclenchement de l'exercice, simulera une situation de menace liée à un incident technique susceptible d'entraîner une émission de radioactivité.

Dans ce cadre, le Luxembourg activera ses structures nationales de gestion de crise dès le début de l'exercice :

1. Une Cellule d'évaluation radiologique (CER) sera chargée de l'analyse technique de la situation ;
2. Une Cellule de crise (CC), réunie au Centre national de crise (HCPN) coordonnera la prise de décision ;
3. Une Cellule communication et information (CCI), va tester l'information du public et la cohérence des messages ;
4. Un agent de liaison sera déployé à Metz, afin de faciliter la communication avec les autorités françaises.

Des échanges réguliers, notamment par visioconférence, permettront d'assurer une coordination étroite avec les autorités françaises et les autres partenaires internationaux.

La Division de la Radioprotection participera dans la cellule d'évaluation radiologique.

2. Les données du Registre national du cancer permettent-elles de mettre en évidence une corrélation entre l'incidence ou la mortalité liée au cancer et la proximité notamment avec la centrale nucléaire de Cattenom ?

Le Registre National du Cancer (RNC) est un recueil continu, systématique, exhaustif et non redondant de données sur tous les nouveaux cas de cancer survenant dans la population résidant au Luxembourg. Ses données collectées et ses résultats sont alignés aux recommandations de l'OMS et du Réseau Européen des Registres du Cancer (ENCR).

Les données collectées par le RNC ne permettent pas de répondre à cette question spécifique. Plusieurs limites méthodologiques, statistiques et réglementaires expliquent cette situation. D'une part, la taille relativement restreinte de la population luxembourgeoise limite fortement la puissance statistique nécessaire pour détecter d'éventuelles variations d'incidence, en particulier pour les cancers rares. À cet



égard, les auteurs de l'étude mentionnée soulignent eux-mêmes que les analyses portant sur une seule installation ou sur une zone géographique limitée peuvent ne pas disposer d'un nombre de cas suffisant pour mettre en évidence des associations statistiquement significatives<sup>1</sup>.

D'autre part, l'exploitation des données géographiques à un niveau territorial fin doit respecter les exigences applicables en matière de protection des données personnelles et de confidentialité des données de santé, conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD). Dans un contexte de faibles effectifs, notamment pour certaines pathologies rares, une analyse détaillée à l'échelle communale pourrait entraîner un risque de réidentification indirecte des personnes concernées, ce qui limite la diffusion et l'exploitation de telles données.

Enfin, l'étude citée repose sur l'analyse de populations très larges, ce qui lui confère une puissance statistique nettement supérieure à celle qui pourrait être obtenue dans le cadre d'une analyse limitée au territoire luxembourgeois ou à une seule installation nucléaire. Dans ce contexte, la réalisation d'analyses épidémiologiques spécifiques autour d'un site isolé tel que Cattenom ne permettrait pas de tirer des conclusions scientifiquement robustes quant à l'existence d'un lien entre proximité géographique et risque de cancer.

*3. Compte tenu des résultats de l'étude précitée et afin de promouvoir la santé publique, le Gouvernement envisage-t-il faire des efforts afin qu'une étude similaire à celle mentionnée ci-avant soit réalisée pour le Luxembourg voire la région transfrontalière à proximité de la centrale nucléaire de Cattenom ? Le Gouvernement prendra-t-il contact avec les pays voisins concernés en ce sens ? Dans l'affirmative, endéans quel délai et à quel niveau le fera-t-il ?*

Il convient de mentionner que de nombreuses études se sont déjà penchées sur cette thématique. Certaines ont mis en évidence des associations statistiques entre la proximité de centrales nucléaires et certains types de cancers, tandis que d'autres n'ont pas observé de résultats concluants ou statistiquement significatifs.

La communauté scientifique discute activement des études actuellement en cours et des méthodologies y associés. La Division de la Radioprotection suit ces discussions avec attention.

Comme évoqué au point 2, la réalisation d'une étude épidémiologique portant uniquement sur la proximité d'une centrale isolée, telle que Cattenom, soulève des limites méthodologiques et statistiques importantes.

Luxembourg, le 2 juin 2026

La Ministre de la Santé  
et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez

---

<sup>1</sup> Alwadi, Y., Alahmad, B., Vieira, C.L.Z. et al. National analysis of cancer mortality and proximity to nuclear power plants in the United States. Nat Commun 17, 1560 (2026).